

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Lettres

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master de *Lettres* de l'Université Rennes 2 concerne les lettres et l'italien. Il s'organise en trois spécialités : *Littératures et cultures comparées* (LiCEC), *Littératures*, et *Métiers du livre et de l'édition*. La spécialité *Littératures* propose trois parcours : *Humanités*, *Modernités*, *Italien*. Les objectifs annoncés du master sont de permettre aux étudiants de lettres et d'italien d'enrichir leur formation générale tout en accentuant un champ de spécialité (connaissance des patrimoines littéraires, analyse des objets et des théories). Les métiers et débouchés sont ceux qui correspondent à une formation littéraire de niveau Bac + 5 (enseignement et tous les métiers nécessitant des compétences rédactionnelles).

La structure des enseignements repose sur une spécialisation progressive, correspondant aux spécialités et aux parcours choisis. Les deux semestres de master 1 (M1) comportent un enseignement de méthodologie de la recherche, une unité d'enseignements disciplinaires fondamentaux et une unité d'enseignements de spécialité. Il n'y a pas de mémoire spécifique en M1 (contrairement à de nombreuses formations similaires) mais une validation provisoire du mémoire dont la rédaction est reportée en M2. Le premier semestre de M2 renforce la place des enseignements disciplinaires fondamentaux et une plus forte proportion des enseignements de spécialité. Le dernier semestre est réservé à la rédaction finale du mémoire et à des « séminaires de direction de recherche ». La formation est clairement organisée à partir d'une progression de la spécialisation.

Synthèse de l'évaluation

Dans la présentation de la formation, on retrouve le même master *Lettres* dans deux champs de formation distincts : *Arts et Langues, littératures et culture*. Selon que l'on se reporte au dossier de présentation de la formation, au dossier de présentation des champs de formation ou à l'annexe descriptive au diplôme, la présentation de la formation du master *Lettres* varie. Dans le dossier « Champs de formation », le master *Lettres* fait état de deux parcours pour la spécialité *Littératures et cultures comparées* (contre un seul dans le dossier spécifique de la mention *Lettres*). Le document « Annexe descriptive au diplôme » présente lui aussi deux parcours pour cette même spécialité qui ne sont toutefois pas exactement ceux présentés dans le document « Champs de formation ».

Si l'on peut regretter les variations dans la présentation de la formation, qui sont problématiques en termes de cohérence, la qualité et l'importance de la formation dans son ensemble sont incontestables.

La formation est très solidement implantée dans son environnement. On soulignera particulièrement la spécificité et l'originalité de la formation LiCEC, seule spécialité comparatiste de la région Bretagne, avec une forte implication internationale. Moins uniques en leur genre, les formations *Littératures* et *Métiers du livre et de l'édition* présentent néanmoins des atouts certains en matière de positionnement régional : ampleur du champ pris en charge pour la spécialité *Littératures* et tissu socio-professionnel solide et dense pour la spécialité *Métiers du livre et de l'édition*.

Le cursus est bien construit, la spécialisation se fait progressivement à partir d'une base de tronc commun, ce qui permet effectivement et conformément aux objectifs affichés d'associer formation générale et champ de spécialité.

Les spécialités à finalité recherche (*Littératures* et LiCEC) sont très étroitement et efficacement adossées à un centre de recherche reconnu, le CELLAM (Centre d'Études des Littératures et Langues Anciennes et Modernes) et il faut souligner la présence d'enseignements en recherche dans le M2 de la formation professionnalisante *Métiers du livre et de l'édition*. Réciproquement, l'importance de la professionnalisation est prise en compte non seulement dans la spécialité *Métiers du livre et de l'édition* (sous la forme de stages obligatoires et de projets professionnels, tuteurés et en autonomie) mais également dans les spécialités *Littératures* et LiCEC. Même si les stages ne sont pas obligatoires et ne sont pas très suivis, il existe un effort tout à fait repérable de la part de l'équipe enseignante pour nouer des partenariats avec des institutions publiques et des entreprises privées capables de proposer des stages à tous les étudiants.

Au-delà de la variation de présentation des parcours, c'est leur articulation (entre eux et au sein de la spécialité) qui ne va pas de soi dans la spécialité Littératures. D'une part, la distinction entre le parcours *Humanités* et le parcours *Modernités* n'apparaît pas clairement dans les cours indiqués (ces deux parcours devraient recouvrir, *grosso modo*, la différence entre « Lettres classiques et périodes anciennes » et « Périodes modernes et contemporaines »). D'autre part, c'est la place même du parcours *Italien* dans cette spécialité qui semble répondre à une logique de circonstance plutôt que scientifique et pédagogique.

Pour les spécialités LiCEC et *Métiers du livre et de l'édition, de facto*, il n'existe qu'un seul parcours et il semblerait judicieux que cela reste ainsi (contrairement à ce qu'affichent la présentation des champs de formation et l'annexe descriptive au diplôme) du fait de la diminution des effectifs en lettres (phénomène qui s'observe à l'échelle nationale). Cette diminution est un argument en faveur de la limitation des parcours. Pour ce master, en M2, les effectifs s'établissent aux alentours d'une vingtaine d'étudiants par spécialité. Pour la mention, ils sont de 107 inscrits en 2011, 92 en 2012 et 64 en 2013. Cette baisse des effectifs est continue pour la spécialité *Littératures* (sur la période 2011/2013, le nombre des inscrits est respectivement de 61, 45 et 25), elle est moins marquée pour la spécialité LiCEC (24/14/18). Seule la spécialité *Métiers du livre et de l'édition* maintient un effectif relativement stable et volontairement limité (22, 31 et 21 inscrits).

Il n'existe pas de véritable structure de pilotage et/ou de conseil de perfectionnement de la formation, ce dont les responsables ont visiblement conscience puisqu'ils annoncent ces structures mais sans en détailler le rôle et le fonctionnement (même de manière prévisionnelle).

Points forts :

- Un cursus d'études bien construit.
- L'implantation solide de la formation dans son environnement.
- La qualité de l'équipe pédagogique : qualité des enseignants chercheurs, présence importante et qualité des professionnels.
- La solidité de l'articulation de la formation à la recherche.
- La très bonne prise en compte de la professionnalisation, non seulement dans la spécialité *Métiers du livre et de l'édition* mais également dans les spécialités *Littératures* et LiCEC.

Points faibles :

- Le manque de lisibilité de la structure générale de la formation, entre spécialités et parcours dont le nombre et la nature varient d'un document à l'autre.
- L'étanchéité entre les parcours *Humanités* et *Modernités* qui est problématique au plan scientifique.
- Le peu de cohérence de la présence de l'*Italien* à l'intérieur du master *Lettres*.
- L'absence de structure de pilotage de la formation et/ou de conseil de perfectionnement.
- La diminution des effectifs, même si la formation reste active, ce qui correspond cependant à un phénomène qui s'observe plus largement à l'échelle nationale.

Conclusion et recommandations :

La diminution des effectifs est un argument en faveur de la limitation des parcours (en particulier il ne semble pas judicieux d'envisager deux parcours en LiCEC).

Il conviendrait d'approfondir la réflexion sur l'articulation entre les parcours *Humanités* et *Modernités*, pour mieux penser les échanges et la complémentarité de leurs enseignements. Par ailleurs, le parcours *Italien* gagnerait à être réintégré dans le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER).

Concernant le suivi de l'acquisition des compétences, dans les spécialités *Littératures* et LiCEC, il n'existe pas d'équivalent aux séminaires de présentation de l'état d'avancement des travaux qui sont affichés pour la spécialité *Métiers du livre et de l'édition*. Il y aurait peut-être là une modalité de suivi intéressante à introduire pour encadrer les projets de recherche des étudiants de *Littératures* et LiCEC.

La mise en place d'un véritable comité de pilotage et/ou conseil de perfectionnement en priorité pour la mention (et pour les spécialités), associant les étudiants et les formateurs professionnels aux enseignants chercheurs, permettrait de mieux préciser les délimitations des spécialités et des parcours et de les rendre plus lisibles.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Au-delà de la question de la place de la mention dans les champs de formation (puisque une seule mention <i>Lettres</i> se retrouve dans deux champs de formation distincts - <i>Arts et Langues, littératures et culture</i>), c'est le statut des parcours et plus précisément du parcours <i>Italien</i> dans la spécialité <i>Littératures</i> qui surprend. D'une part, on n'identifie pas la légitimité scientifique et « géographique » de ce parcours dans la spécialité (pourquoi italien et pas espagnol ? Quid des autres langues ? Et surtout pourquoi introduire une langue dans un master de lettres, traditionnellement défini comme relevant des littératures française et comparée ?). D'autre part, les enseignements dispensés constituent de fait un enseignement à part, mutualisant certes quelques contenus du tronc commun, mais sans réelle articulation avec le reste des enseignements de spécialité. On peut supposer qu'il s'agit d'un parcours « de circonstance » (qui correspond au département d'italien) qui vraisemblablement aurait pu s'articuler aussi bien (voire mieux) avec le master Langues, Cultures étrangères et régionales. Enfin, toujours au sein de la spécialité <i>Littératures</i>, la distinction entre le parcours <i>Humanités</i> et le parcours <i>Modernités</i> n'apparaît pas nettement dans le descriptif des cours.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation trouve une place naturelle dans l'offre de formation de l'établissement, notamment en prolongement de la licence <i>Lettres</i>.</p> <p>Au niveau régional, la situation des spécialités est inégale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la spécialité LiCEC est la seule spécialité proprement comparatiste du Grand Ouest, - la spécialité <i>Littératures</i> peut être comparable à d'autres masters de Lettres proposés en région Bretagne, même si l'offre de l'Université Rennes 2 s'en distingue par l'ampleur du champ pris en charge (de l'Antiquité au XXI^e siècle, de la matière de Bretagne médiévale à la littérature mondiale, de la didactique à la philologie), par son ambition internationale, par l'importance accordée à la littérature francophone et par la présence des italianistes. Si les trois premiers points sont effectivement un atout pour la spécialité, il n'est pas certain que le dernier soit un élément de cohérence de la formation. - la spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i> souffre également de la concurrence de formations régionales (universités de Bretagne Occidentale, de Bretagne Sud et d'Angers). Son atout est de reposer sur un tissu socio-professionnel régional bien identifié qui offre aux étudiants de réelles conditions de professionnalisation.
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de 10 PR (dont 2 IUF), 21 MCF, 1 PAST et de nombreux intervenants professionnels (dans le cadre de la spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i>).</p> <p>Elle est constituée d'enseignants-chercheurs de grande qualité et reconnus dans les domaines des littératures française, comparée, antique (latin et grec) et italienne. À ces enseignants-chercheurs, s'ajoutent des professionnels, en particulier dans la spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i> (éditeurs, graphiste, correcteur, journalistes, etc.).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le master <i>Lettres</i> montre une baisse régulière des effectifs, sauf pour la filière professionnalisante dont le recrutement est sélectif et limité. La baisse la plus sensible concerne la spécialité <i>Littératures</i>. Si cette baisse s'inscrit dans le contexte de la désaffection des filières littéraires, elle ne peut pas uniquement s'expliquer par la création du master MEEF.</p> <p>Malgré cette diminution, la formation reste attractive et affiche un nombre raisonnable d'inscrits par spécialité, aux alentours de la vingtaine. Ce nombre semble toutefois difficilement compatible avec la démultiplication des parcours.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche dans le cursus de la formation est importante. Elle l'est tout particulièrement dans les spécialités <i>Littératures</i> et LiCEC qui sont adossées à une importante unité de recherche dont la qualité est reconnue, le CELLAM. Les étudiants sont initiés à la recherche par des enseignements spécifiques de l'unité d'enseignement (UE) « enseignements fondamentaux » et ils sont associés aux projets et activités de recherche du centre de recherche. La recherche n'est pas absente de la filière <i>Métiers du livre et de l'édition</i> puisque trois UE dispensées dans le M2 de la mention <i>Lettres</i> participent de la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur de la spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i>, non seulement du fait de la participation de professionnels dans l'équipe pédagogique mais également du fait de l'importance donnée à l'élaboration de projets professionnels (trois projets tuteurés et un en autonomie) et de l'obligation d'effectuer un stage de trois mois au moins dans une structure éditoriale.</p> <p>Si la professionnalisation est moins importante dans les deux autres spécialités, elle est néanmoins présente. Les stages ne sont pas intégrés dans la formation mais ils sont recommandés et encouragés (conventions avec des bibliothèques, des libraires, le centre de Cerisy, etc.).</p> <p>On reconnaît un véritable effort de la part de l'équipe enseignante pour nouer des partenariats avec des institutions publiques et des entreprises privées capables de proposer des stages à tous les étudiants.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i> donne une grande place aux projets et aux stages qui participent de la professionnalisation de la formation. Les trois projets tuteurés sont suivis par un tuteur et aboutissent à des soutenances. Le projet en autonomie donne lieu à une soutenance en fin de cursus. Le stage s'accompagne d'un rapport de stage, lui aussi présenté en soutenance.</p> <p>Dans les spécialités <i>Littératures</i> et LiCEC, les stages sont beaucoup moins nombreux et ne sont pas obligatoires, même s'ils sont encouragés, surtout dans les milieux de l'édition et de l'action culturelle. Dans les faits, le dossier souligne la difficulté des étudiants à trouver des stages.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est très importante dans la spécialité LiCEC, ce qui correspond à la nature de la formation. Malgré l'échec de la co-diplomation avec l'Université Autonome de Madrid en 2008 (en raison de la crise économique), de nouveaux projets sont en cours avec certaines des universités européennes partenaires (Iéna en Allemagne, Reading en Grande-Bretagne). De plus, la mobilité Erasmus est encouragée pour un semestre ou deux. Enfin, deux étudiants de M2 sont sélectionnés chaque année pour participer aux séminaires d'été, d'une durée de deux semaines, du réseau européen LEA (Lire en Europe Aujourd'hui).</p> <p>La place de l'international est beaucoup moins marquée dans les autres spécialités. Dans la spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i>, c'est surtout sur le secteur économique français que la formation est axée. Plus étonnant, la place de l'international semble peu valorisée dans le parcours Italien, alors qu'elle pourrait justement faire l'objet d'accords spécifiques.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En M1, l'accès est direct pour les étudiants titulaires de licences de <i>Lettres</i> (modernes ou classiques) et, pour la spécialité LiCEC, de licences mention <i>Français langue étrangère (FLE)</i>, <i>Histoire/Lettres</i> ou <i>Langues, littératures et civilisations étrangères</i> pour la spécialité LiCEC, pour la spécialité <i>Littératures</i>, d'une licence d'Italien. La formation est ouverte à d'autres filières sur validation de l'équipe pédagogique. L'accès sur la base des acquis professionnels est également possible.</p> <p>En M2, pour les spécialités <i>Littératures</i> et LiCEC, l'accès est conditionné à la validation du M1 Lettres avec mention et avis favorable d'un directeur de recherche. Sur avis d'une commission pédagogique, et moyennant le rattrapage éventuel d'unités d'enseignement de 1ère année, il y a possibilité d'intégration en M2 pour des étudiants titulaires d'une 1ère année de master obtenue dans un cadre différent, selon les mêmes critères (mention et avis du directeur). Pour la spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i>, le recrutement est sélectif, ouvert à tout étudiant ayant validé un bac + 4 dans toute discipline. La sélection s'effectue sur la base d'un dossier comprenant un CV, une lettre de motivation, un avant-projet professionnel, une traduction en anglais ou en espagnol, la rédaction d'un texte narratif avec contraintes. Ce dossier</p>

	<p>est évalué par un jury qui sélectionne un certain nombre de candidatures pour audition. C'est à l'issue de cette double procédure (examen des dossiers, audition) que le recrutement est validé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le numérique occupe une place importante dans la formation <i>Métiers du livre et de l'édition</i> : enseignement des logiciels de PAO (in-design) et Initiation à la réalisation de sites WEB et de Epub.</p> <p>Dans les spécialités à finalité recherche, les compétences en informatique et en recherche documentaire sont prises en charge dans la formation, dans la théorie (cours de méthodologie) comme dans la pratique qui oblige à une veille technologique active. Le dossier souligne qu'il serait utile que cette formation méthodologique en documentation, spécifique à la recherche littéraire, soit plus systématique. On ne peut que soutenir cette orientation et noter qu'une formation plus large aux différents aspects des humanités numériques serait sans doute un plus à ne pas négliger.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Pour la spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i>, l'évaluation des étudiants porte essentiellement sur les projets tuteurés et en autonomie.</p> <p>Pour les spécialités <i>Littératures</i> et LiCEC, il existe une grande variété de modalités de validation (dossiers ou autre écrit, articles, participation à des colloques, journées d'études, etc.), et une soutenance de mémoire en fin de M2.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les informations communiquées ne permettent pas d'identifier clairement la modalité adoptée pour le suivi des compétences. Dans le dossier, l'item n'est pas rempli pour la spécialité LiCEC. Pour les spécialités <i>Littératures</i> et <i>Métiers du livre et de l'édition</i>, sont mis en avant le suivi par rendez-vous avec le/la directeur/directrice (spécialité <i>Littératures</i>) et des séances de suivi des projets où les étudiants présentent l'état d'avancement de leurs travaux (spécialité <i>Métiers du livre et de l'édition</i>).</p> <p>Le supplément au diplôme ne concerne que la spécialité LiCEC (avec présentation de deux parcours alors qu'un seul est présenté dans le dossier). Pour les autres spécialités, seule une fiche RNCP est fournie.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les données établies par L'Observatoire des Parcours Étudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) sont fines et permettent d'apprécier non seulement le taux d'insertion professionnelle par spécialité mais aussi le type et la qualité des emplois obtenus (en détaillant les emplois occupés en termes de niveau d'emploi et de secteur d'activité). Le taux de réponses est assez satisfaisant (entre 61 % et 75 % suivant les années) dans le contexte national de ce type d'enquêtes. Pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études (entre 25 et 35 % pour les sortants de 2011 et 2012), le taux d'insertion professionnelle, 30 mois après l'obtention du master, est correct en 2011 (71 %) et faible en 2012 (41 %).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le dossier indique qu'un conseil de perfectionnement est mis en place depuis 2015 et que les procédures d'évaluation de la formation étaient jusqu'alors assurées, à la fin de chaque année, par un sondage qualitatif destiné aux étudiants afin de repérer les corrections à apporter au programme pédagogique. C'est en particulier en raison des reports successifs de la refonte du master <i>Lettres</i> (prorogé tel quel entre 2012 et 2014) que la création du conseil de perfectionnement a été retardée. Il est dommage que le dossier ne mentionne ni sa composition ni ses modalités de fonctionnement. Un conseil pédagogique, chargé de revoir les attributions de cours chaque année, qui fonctionnera en lien avec le conseil de perfectionnement, est également mentionné. Ces deux conseils réuniront les spécialités <i>Littératures</i> et LiCEC.</p> <p>En termes de pilotage de la mention, les responsabilités sont réparties entre un responsable pour l'ensemble de la formation et un responsable pour chaque spécialité. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par le biais d'une enquête/sondage en fin de M1 et de M2. Les résultats de ces enquêtes ne sont pas communiqués.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Langues, littératures et cultures
Intitulé du diplôme	Master mention Lettres

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'organisation du Master : Dans la synthèse de l'évaluation, une remarque est faite à propos des variations de présentation, en particulier à propos des parcours "Humanités" et "Modernité" de la spécialité "Littératures" : cette incohérence est due à l'adaptation de la formation suite à la disparition des effectifs inscrits en Lettres classiques, après 2012. En effet, la proposition de formation a conservé cette distinction, qui ne correspondait plus à deux parcours mais seulement à une offre de cours plus souplesment proposée selon que les mémoires de recherche portaient sur des périodes modernes ou anciennes. Autrement dit, l'étanchéité entre ces 2 parcours, notée ensuite parmi les points faibles, n'existe pas. • Pour le parcours "Italien" de la spécialité "Littératures", voir ci-dessous : "points faibles".

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Place du parcours "Italien" (spécialité "Littératures"): (Voir également les éléments de réponse proposés dans la réponse au rapport de synthèse du master "LLCER") <i>"La nouvelle maquette (du Master Lettres) intègre un certain nombre de modifications par rapport à la précédente pour rendre visible le choix de l'italien" (devenu parcours de la spécialité "Littératures")... (...) Ces modifications semblent les bienvenues et, telle qu'elle se présente actuellement, la maquette de la mention est cohérente et présente des spécialités complémentaires qui, avec leur jeu de parcours, proposent une large variété de champs possibles". Parmi les "points forts" dudit Master, citons "les nombreux partenariats avec des universités italiennes dans le cadre du parcours "italien"¹.</i> Tel était l'avis de l'AERES en 2011 sur la place d'un "parcours italien" au sein du Master Lettres de Rennes 2. L'expertise négative de cette formation formulée par le comité de l'HCERES peut donc surprendre. Ce dernier juge, en effet, "peu cohérente" sa présence dans le Master (p. 4), s'étonne que "la place de l'international semble peu valorisée" (p. 6) et considérant qu'elle "semble répondre à une logique de circonstance plutôt que scientifique et pédagogique" (p. 4), il la considère comme un "point faible"

¹ AERES, évaluation des diplômes de Master, vague B, février 2011, académie de Rennes, Master Lettres, p. 1 et 3.

du Master (p. 4).

Conformément à la réglementation alors en vigueur, le master recherche Lettres a été étroitement adossé à l'équipe de recherche CELLAM, laquelle à partir de 2006 a entamé un processus de rapprochement entre les chercheurs en Littératures appartenant à divers départements de notre université. Ayant organisé en 2005 les Assises de la recherche en Littérature, Jean-Pierre Montier (à l'époque directeur du CELLAM, et actuellement responsable du Master recherche) a peu à peu construit cette dimension interdisciplinaire de la recherche en Littératures, avec des spécialistes de littératures italienne, puis hispanique. L'évolution du Laboratoire s'est traduite au sein de notre Master par la création en 2009 de ce parcours italien, qui est tout le contraire d'un artifice administratif. Il correspond en effet :

- à l'un des axes du CELLAM, et plus particulièrement au Groupe romaniste, fédérant des antiquisants, des italianisants et des spécialistes de littérature française de la période allant du Moyen Age tardif à la Renaissance (voir http://www.cellam.fr/?page_id=109)

- à un séminaire qui se tient très régulièrement, à des colloques et des publications dont en particulier *Les États du dialogue* (http://www.fabula.org/actualites/e-buron-ph-guerin-c-lesage-les-etats-du-dialogue-l-39-ge-de-l-39-humanisme_67493.php) a fait date.

- à des thèses de doctorants passés par ce parcours

- enfin ce parcours italien ouvre en M2 à un bi-diplôme dont l'acte de convention vient d'être signé avec l'Université de Salerne.

Autrement dit :

- 1 - le parcours italien confère en réalité une implication internationale, bel et bien contractualisée et concrétisée, à l'ensemble du Master.

- 2 - Il s'inscrit dans une dynamique d'ouverture du master recherche aux littératures d'autres sphères linguistiques, parallèle à celle du CELLAM.

- 3 - la recommandation suggérant de « réintégrer le parcours italien à la formation LLCER » (ou plutôt à le créer, sachant qu'un « Master Langues, parcours italien » n'a jamais existé à Rennes 2) reviendrait à diluer les études littéraires parmi celles portant sur le linguistique et la civilisation, *a contrario* d'un travail de plus de dix ans visant à rapprocher les littéraires les uns des autres, un travail qui a pourtant porté ses fruits et satisfait tant les chercheurs que leurs étudiants.

• **Effectifs :**

En M1, de 2011 à 2014, les effectifs sont les suivants = : 2011/2012 : 105; 2012/2013 : 82; 2013/2014 : 100 ; 2014/2015 : 82.

En M2 : Les chiffres concernant la baisse des effectifs dans la spécialité "Littératures" (M2) qui seraient selon le rapport passés de 65, 45 puis 25 entre 2011 et 2013 sont à compléter puisque les chiffres sont remontés l'année suivante (2014/2015) à 45 étudiants.

Sur la même période on passe pour la spécialité "LICEC" en M2 de 24, 14, 18 puis 15.

Ces évolutions, même tendancielle à la baisse, traduisent bien à la fois la désaffection générale pour les formations littéraires et la concurrence des formations professionnelles dont les débouchés sont plus immédiats qu'un Master recherche. On remarquera toutefois la stabilité des effectifs de la préparation à l'agrégation, qui sont eux liés au Master recherche.

Place de l'international

Observations

• **"...Place de l'international (...) peu valorisée dans le parcours Italien" :**

Les relations avec les universités italiennes sont très étroites. Des conventions ERASMUS+ avec différentes universités italiennes (Trieste, Sienne, Salerne, Parme, Rome, etc...) existent depuis longtemps. Ce même programme a permis d'accueillir des collègues italiens de l'Université de Salerne en 2013 et 2016. Les enseignants chercheurs de Rennes 2 se sont rendus à Naples et à Rome en 2012 ; à Salerne en 2012 et 2014. Un collègue de l'université de Gênes a assuré des cours pour les étudiants du Master en janvier-février 2016 en tant que professeur invité. Ces échanges ont permis la mise en place de cotutelles: actuellement trois sont en cours avec l'université de Naples. Ces contacts permettent aux étudiants de bénéficier dès le Master d'ouvertures et d'appuis en Italie pour leurs projets de recherche.

Nous souhaitons aussi attirer l'attention sur le point suivant, qui n'a pas dû apparaître clairement dans le dossier transmis : notre souci constant de proposer de nouvelles perspectives de formation aux étudiants de Rennes 2 nous a conduit à construire, en partenariat avec l'université de Salerne, un "parcours International" greffé sur le "parcours italien" qui a abouti à la création d'un Bi-diplôme (ouvert en septembre 2015) où sont articulées les Lettres françaises et les Lettres italiennes, selon le souhait de notre partenaire italien et le nôtre. Ce bi-diplôme est le seul actuellement existant dans le Master Lettres, et l'un des rares de Rennes 2. Il prévoit l'obligation d'effectuer un stage en Italie.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

